



RESSOURCES
P M E T

LE PÔLE NORD-AMÉRICAIN
DES MINÉRAUX CRITIQUES

RESSOURCES PMET INC.
(AUPARAVANT PATRIOT BATTERY METALS INC.)

Rapport de gestion

Trimestre et période de neuf mois clos le 31 décembre 2025

TSX : PMET – ASX : PMT – OTCQX : PMETF

TABLE DES MATIÈRES

1.	APERÇU GÉNÉRAL	3
2.	NATURE DES ACTIVITÉS	3
3.	FAITS MARQUANTS DU TRIMESTRE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2025	5
4.	PERSPECTIVES DE LA SOCIÉTÉ POUR L'EXERCICE SE TERMINANT LE 31 MARS 2026	6
5.	MISE À JOUR CONCERNANT LES PROJETS POUR LE TRIMESTRE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2025	7
6.	MISE À JOUR CONCERNANT LA DURABILITÉ POUR LE TRIMESTRE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2025	8
7.	DÉCLARATION DES RÉSERVES MINÉRALES (RÈGLEMENT 43-101)	9
8.	DÉCLARATION DES RESSOURCES MINÉRALES (RÈGLEMENT 43-101) ET CIBLE DE PROSPECTION	10
9.	MISE À JOUR CONCERNANT LA PROSPECTION	13
10.	ACTIFS DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION	14
11.	RÉSULTATS D'EXPLOITATION	16
12.	SITUATION FINANCIÈRE	19
13.	FLUX DE TRÉSORERIE	21
14.	RÉSUMÉ DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS	23
15.	TRÉSORERIE ET RESSOURCES EN CAPITAL	24
16.	DONNÉES SUR LES ACTIONS EN CIRCULATION	25
17.	TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES	25
18.	INFORMATION SECTORIELLE	25
19.	MODIFICATIONS DE MÉTHODES COMPTABLES ET JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES COMPTABLES CRITIQUES	26
20.	ARRANGEMENTS HORS BILAN	26
21.	TRANSACTIONS ENVISAGÉES	26
22.	INFORMATIONS CONCERNANT LE CAPITAL	26
23.	INSTRUMENTS FINANCIERS	27
24.	RISQUES ET INCERTITUDES	27
25.	NATURE DES TITRES	27
26.	CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE	27
27.	RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	28
28.	PERSONNE QUALIFIÉE / COMPÉTENTE	29
29.	MISE EN GARDE CONCERNANT LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS	30
30.	APPROBATION	32



1. APERÇU GÉNÉRAL

Le présent rapport de gestion de Ressources PMET Inc. (auparavant Patriot Battery Metals Inc.) et de ses filiales (collectivement, la « Société » ou « PMET ») a été préparé en date du 2 février 2026. Il fournit des informations complémentaires à celles présentées dans les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la Société pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 décembre 2025 (les « états financiers »), y compris les notes annexes, qui ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (les « normes IFRS de comptabilité ») applicables à l'établissement d'états financiers intermédiaires, notamment la Norme comptable internationale 34 *Information financière intermédiaire*. Le présent rapport de gestion doit être lu parallèlement aux états financiers annuels audités et au rapport de gestion de la Société pour l'exercice clos le 31 mars 2025. Le présent rapport de gestion a été déposé sur SEDAR+, au www.sedarplus.ca, et sur le site Web de la Bourse d'Australie (l'« ASX »), au www.asx.com.au. Il est également disponible sur le site Web de la Société, au www.pmet.ca/fr/.

À moins d'indication contraire, le symbole « \$ » dans le présent rapport de gestion renvoie au dollar canadien. Le symbole « \$ US » désigne le dollar américain et le symbole « \$ AU », le dollar australien.

Le rapport de gestion a été préparé par la direction et approuvé par le conseil d'administration de la Société (le « conseil d'administration » ou le « conseil »), à la recommandation du comité d'audit et de risque du conseil, le 2 février 2026. Des renseignements supplémentaires sur les activités de la Société sont disponibles sur SEDAR+, au www.sedarplus.ca, sur le site Web de l'ASX, au www.asx.com.au, et sur le site Web de la Société, au www.pmet.ca/fr/.

Dans l'établissement du présent rapport de gestion, la direction, de concert avec le conseil, tient compte de l'importance relative de l'information. L'information est jugée significative dans les cas suivants : i) si elle entraîne une variation notable du cours des actions ordinaires de la Société (les « actions ordinaires ») ou s'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elle ait cet effet, ii) s'il est fort probable qu'un investisseur raisonnable juge l'information importante dans sa décision de placement, ou iii) si l'information devait modifier sensiblement les renseignements auxquels les investisseurs ont accès.

2. NATURE DES ACTIVITÉS

La Société a été constituée en vertu de la *Business Corporations Act* de la Colombie-Britannique le 10 mai 2007. Elle est établie au Canada et est un émetteur assujetti dans toutes les provinces canadiennes. Voir la rubrique « Trésorerie et ressources en capital » du présent rapport de gestion.

La Société est une société de prospection et de mise en valeur de minéraux critiques qui se concentre particulièrement sur l'avancement de sa découverte de l'échelle d'un district sur la propriété Shaakichiuwaanaan, détenue à 100 % et située dans la région d'Eeyou Istchee Baie-James au Québec (Canada), à proximité d'une route régionale et d'une infrastructure électrique. Le projet Shaakichiuwaanaan s'articule autour de pegmatites enrichies en lithium-césium-tantale (« LCT ») dont la portée à l'échelle mondiale est significative.



Le 15 septembre 2025, la Société a changé de dénomination sociale, qui est passée de Patriot Battery Metals Inc. à Ressources PMET Inc., sans modifier ses symboles boursiers. Ce changement a eu lieu en parallèle avec une refonte de l'image de marque de la Société élaborée en collaboration avec un groupe diversifié d'employés, avec l'aide de nos partenaires externes, de manière à nous rapprocher les uns des autres et de nos principales parties prenantes, y compris les communautés qui nous accueillent.

Les actions ordinaires sont inscrites et négociées à la cote de la Bourse de Toronto (« TSX ») sous le symbole « PMET » et à la cote de l'ASX sous le symbole « PMT ». Elles sont également négociées sur le marché de gré à gré des États-Unis sous le symbole « PMETF », ainsi qu'à la Bourse de Francfort en Allemagne sous le symbole « R9GA ».

Le siège social de la Société est situé au 1801, avenue McGill College, bureau 900, Montréal (Québec) H3A 1Z4, et son bureau principal et bureau des registres est situé au 510, rue Georgia Ouest, bureau 1800, Vancouver (Colombie-Britannique) V6B 0M3. La Société exerce l'essentiel de ses activités à partir de son siège social.

La propriété Shaakichiuwaanaan abrite une réserve minérale probable de 84,3 Mt à 1,26 % Li_2O à CV5 en date du 11 septembre 2025, à une teneur de coupure de 0,40 % Li_2O (à ciel ouvert) et de 0,70 % Li_2O (sous terre). Cette réserve minérale est comprise dans la ressource minérale consolidée.

L'actuelle estimation des ressources minérales consolidées (l'« estimation des ressources minérales de juillet 2025 ») (pegmatites CV5 et CV13), qui comprend les zones de césium Rigel et Vega, comporte :

- 108,0 Mt à 1,40 % Li_2O , 0,11 % Cs_2O , 166 ppm Ta_2O_5 et 66 ppm Ga de ressources indiquées et 33,4 Mt à 1,33 % Li_2O , 0,21 % Cs_2O , 155 ppm Ta_2O_5 et 65 ppm Ga de ressources présumées, et est présentée à une teneur de coupure de 0,40 % Li_2O (à ciel ouvert), 0,60 % Li_2O (sous terre à CV5), et 0,70 % Li_2O (sous terre à CV13).
- Les zones Rigel et Vega ont été interprétées en utilisant comme contrainte une teneur de 0,50 % Cs_2O , entièrement dans la pegmatite CV13, avec une estimation des ressources minérales comportant 0,69 Mt à 4,40 % Cs_2O , 2,12 % Li_2O et 646 ppm Ta_2O_5 de ressources indiquées ainsi que 1,70 Mt à 2,40 % Cs_2O , 1,81 % Li_2O et 245 ppm Ta_2O_5 de ressources présumées.
- La date de prise d'effet est le 20 juin 2025 (jusqu'au trou de forage CV24-787). Les ressources minérales ne sont pas des réserves minérales car leur viabilité économique n'a pas été démontrée. Les ressources minérales comprennent les réserves minérales.

Cette estimation des ressources minérales consolidées, quatrième telle estimation concernant le projet Shaakichiuwaanaan, confirme encore une fois qu'il s'agit de la plus grande ressource minérale de pegmatite lithifère des Amériques et de l'une des dix plus importantes au monde. Par ailleurs, le projet englobe la plus grande estimation des ressources minérales de pegmatite riche en césium sous forme de pollucite en place au monde. Le tantale est un autre métal clé présent dans l'estimation des ressources minérales, qui abritent l'une des plus grandes ressources de tantale au monde. La propriété renferme également de multiples autres amas de pegmatite LCT qui n'ont pas encore fait l'objet d'un sondage, ainsi que d'importantes zones prospectives qui restent à évaluer.

La Société détient aussi plusieurs actifs secondaires au Québec (Canada) et dans l'Idaho (États-Unis), qui sont considérés comme ayant un potentiel pour le lithium, le césium, le tantale, le cuivre, l'argent et l'or.



Pour de plus amples renseignements sur la Société et ses projets miniers significatifs, en plus de ce qui est indiqué dans le présent rapport de gestion, veuillez consulter la notice annuelle la plus récente de la Société, disponible sur SEDAR+, au www.sedarplus.ca, sur le site Web de l'ASX, au www.asx.com.au, et sur le site Web de la Société, au www.pmet.ca/fr/. Nous vous conseillons également de consulter le communiqué de presse daté du 20 juillet 2025, dans lequel la Société a annoncé la plus grande ressource minérale de pegmatite riche en césium sous forme de pollucite au monde au projet Shaakichiuwaanaan.

Pour de plus amples renseignements sur l'étude de faisabilité de la Société à CV5, laquelle ne porte que sur le lithium (et la réserve minérale correspondante) de la Société, en plus de ce qui est indiqué dans le présent rapport de gestion, nous vous conseillons de consulter le communiqué de presse daté du 20 octobre 2025, dans lequel la Société a annoncé l'achèvement d'une étude de faisabilité fructueuse à CV5, laquelle ne porte que sur le lithium, pour son projet à grande échelle Shaakichiuwaanaan.

3. FAITS MARQUANTS DU TRIMESTRE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2025

A. Mises à jour concernant les projets

- Achèvement de l'étude de faisabilité et première réserve minérale de 84,3 Mt à 1,26 % Li₂O de réserves probables (2,62 Mt d'équivalent carbonate de lithium) à CV5. Compte tenu d'un prix à long terme du spodumène de 1 221 \$ US/t (CS 5,5), le projet affiche une VAN après impôt (8 %) d'environ 1 594 M\$ (1 190 M\$ US) et un TRI après impôt d'environ 18,1 %.
- Production de concentrés de pollucite de qualité commerciale très recherchée (20,0 % Cs₂O et 11,5 % Cs₂O) à un taux de récupération collectif élevé (88 %) dans le cadre d'essais de tri de minerai par transmission de rayons X (XRT) à partir de la zone de césium Vega.
- Publication, le 14 novembre 2025, du rapport technique conformément au Règlement 43-101 portant sur l'étude de faisabilité axée sur la pegmatite CV5.
- Dépôt de la demande nécessaire au prélèvement d'un échantillon en vrac souterrain dans le cadre d'un programme d'exploration avancée à CV5, ciblant la zone à haute teneur Nova, dans le but de réduire davantage les risques liés à l'exécution du projet.

B. Prospection

- Achèvement, au début de novembre, de la campagne de forage de 2025 de la Société à la propriété Shaakichiuwaanaan, visant un total de 57 024 m (245 trous) pour l'année civile et de 6 195 m (24 trous) pour le trimestre clos le 31 décembre 2025.
- Découverte de nouvelles zones de lithium à CV4 et à CV12, découverte d'une nouvelle zone de césium à CV12, et importants prolongements à CV5 et à CV13, qui s'étendent maintenant sur 5,0 km et 3,2 km, respectivement.

C. Siège social

- Trésorerie de 51 M\$ au 31 décembre 2025.



- Acquisition auprès d'Azimut Exploration d'une participation de 100 % dans la propriété Pikwa couvrant, sur près de 10 km, un corridor de roches vertes très favorable qui s'étend immédiatement à l'ouest de la propriété Shaakichiuwaanaan, le projet phare de la Société, en contrepartie de l'émission de 841 916 actions ordinaires au prix de 3,68 \$ chacune.
- Inscription, le 22 décembre 2025, de la Société à l'Indice Morningstar Banque Nationale Québec CI.

D. Durabilité

- Achèvement des études environnementales de base sur le terrain et début de l'identification des principaux défis, de la gestion environnementale et des mesures d'atténuation au cours de la période.

E. Événements postérieurs au 31 décembre 2025

- Découverte d'une nouvelle zone à haute teneur en lithium-tantale près de la surface (« Helios ») à la pegmatite CV13, et réception des résultats définitifs d'analyse pour le lithium et le tantale associés à la campagne de prospection de 2025. Ces résultats comprennent la teneur la plus élevée en échantillon individuel (7,71 % Li₂O) et le plus grand intervalle à plus de 6 % Li₂O (7,0 m) publiés à ce jour sur la propriété, y compris dans la zone à haute teneur Nova.

4. PERSPECTIVES DE LA SOCIÉTÉ POUR L'EXERCICE SE TERMINANT LE 31 MARS 2026¹

Avec l'achèvement et la publication de l'étude de faisabilité, la Société poursuit plusieurs aspects clés visant à optimiser l'affectation du capital, à renforcer le profil économique du projet et à réduire les risques liés à son exécution :

1. Finalisation de l'évaluation des impacts environnementaux et sociaux (« EIES ») en vue d'un dépôt ciblé d'ici la fin du premier trimestre de l'année civile 2026, maintenant la dynamique pour l'obtention des autorisations réglementaires nécessaires.
2. Optimisation continue des phases du projet en mettant l'accent sur la mise en valeur progressive et l'optimisation des dépenses d'investissement afin d'améliorer la flexibilité et l'efficacité du capital.
3. Intégration d'un futur flux potentiel de coproduits dans le cadre de travaux métallurgiques et géologiques continus, y compris l'avancement d'un éventuel circuit de récupération de tantale à CV5 et l'évaluation continue des possibilités offertes par le césium à CV13 et à CV5.
4. Avancement de l'initiative d'échantillonnage en vrac par suite du dépôt de la demande ciblant le gisement souterrain afin d'améliorer la compréhension des caractéristiques géologiques de la zone à teneur élevée Nova et de valider les spécifications et la qualité des produits à grande échelle.
5. Approfondissement de l'engagement avec les partenaires du secteur en aval, renforçant l'alignement dans l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement des matériaux de batteries et positionnant la Société pour de futures occasions d'approvisionnement et de collaboration stratégique.
6. Évaluation des cibles de prospection à fort potentiel afin de débloquer des ressources supplémentaires et d'optimiser l'échelle et la portée globales du projet Shaakichiuwaanaan.

¹ Cette section renferme des énoncés prospectifs. Pour de plus amples renseignements sur les énoncés prospectifs, se reporter à la rubrique 29 du présent rapport de gestion.



Les perspectives de la Société pour l'exercice se terminant le 31 mars 2026 constituent des énoncés prospectifs. Pour de plus amples renseignements sur les énoncés prospectifs, se reporter à la rubrique 29 du présent rapport de gestion.

5. MISE À JOUR¹ CONCERNANT LES PROJETS POUR LE TRIMESTRE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2025

A. Achèvement d'une étude de faisabilité

Le 20 octobre 2025, la Société a annoncé les résultats positifs de son étude de faisabilité portant uniquement sur le lithium à CV5, ainsi qu'une première réserve minérale probable de 84,3 Mt à 1,26 % Li₂O (2,62 Mt d'équivalent carbonate de lithium) à CV5. Compte tenu d'un prix à long terme du spodumène de 1 221 \$ US/t (CS 5,5) le projet affiche une VAN après impôt (8 %) d'environ 1 594 M\$ (1 190 M\$ US) et un TRI après impôt d'environ 18,1 %. La Société a déposé un rapport technique conformément au Règlement 43-101 sur l'étude de faisabilité le 14 novembre 2025. L'achèvement de l'étude de faisabilité constitue une étape importante, car il s'agit d'une exigence du processus d'EIES au Québec et qu'il est donc essentiel de respecter le calendrier de la Société pour la mise en œuvre. Pour plus d'informations sur les prochaines étapes qui feront suite à l'achèvement de l'étude de faisabilité, voir la section 4 du présent rapport de gestion.

B. Infrastructure du site

Compte tenu de l'absence d'activités de prospection vers la fin du trimestre et dans un souci de préservation du capital, le camp de prospection a été hiverné en novembre 2025, avec une réouverture prévue en avril 2026.

C. Obtention de permis et planification environnementale

Les activités environnementales et réglementaires se sont poursuivies au cours de la période, la Société s'étant concentrée sur la finalisation de l'évaluation des impacts environnementaux et sociaux (« EIES ») en vue d'un dépôt avant la fin du trimestre se terminant le 31 mars 2026. Les autorités fédérales ont commencé à examiner de manière proactive les chapitres préliminaires de l'EIES et les études techniques, en s'appuyant sur des échanges réguliers afin de clarifier les points techniques en suspens avant le dépôt officiel.

Par ailleurs, la Société a officiellement lancé le processus d'autorisation d'échantillonnage en vrac en déposant une demande auprès du Comité d'examen des répercussions environnementales et sociales (« COMEV »), décrivant un programme proposé d'échantillonnage en vrac souterrain au gisement CV5. L'échantillon en vrac proposé, qui pourrait atteindre 50 000 tonnes, vise à réduire davantage les risques liés à l'exécution du projet, à soutenir l'optimisation de la conception et à contribuer aux activités de validation technique et métallurgique. La Société s'attend à recevoir une réponse du COMEV dans les prochains mois.

Dans l'éventualité de la réception d'une telle réponse, la Société entend chercher à obtenir les autorisations du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (« MELCCFP ») et du ministère des Ressources naturelles et des Forêts (« MRNF »), autorisations dont elle a besoin pour lancer le programme d'échantillonnage en vrac vers la fin de l'année civile 2026.

¹ Ibid.



D. Possibilités pour les coproduits

Depuis le milieu de 2025, la Société a fait progresser les tests ciblés de traitement minéralurgique du tantale et du césium afin d'évaluer si certaines parties de l'importante ressource minérale de Li-Cs-Ta du projet pourraient permettre la récupération future de sous-produits ou de coproduits à l'aide de méthodes de traitement conventionnelles.

À la pegmatite CV5, des tests à l'échelle du banc d'essai ont démontré qu'il est possible d'extraire la tantalite (Ta) des fractions par séparation en milieu dense (« SMD ») au moyen de méthodes par gravité et par flottation. Les teneurs et les taux de récupération des concentrés étaient comparables à ceux annoncés par des établissements de pegmatite lithifère comparables où la tantalite est récupérée en tant que sous-produit. Les résultats indiquent qu'une partie importante du tantale se retrouve dans des matériaux autrement désignés comme déchets et que sa récupération ne nuira pas à la récupération du lithium. Sur la base de ces résultats, la Société poursuit ses essais afin de soutenir la conception d'un circuit complémentaire de récupération du tantale, qui fera l'objet d'une étude faisabilité mise à jour au second semestre de l'année civile 2026.

Au cours du trimestre clos le 31 décembre 2025, les premiers tests métallurgiques réalisés ont démontré avec succès la valorisation sélective de la pollucite (Cs) provenant de la zone de césium Vega de la pegmatite CV13 à l'aide du tri par transmission de rayons X (« XRT »). Les tests ont confirmé que le tri par XRT pouvait être mis en œuvre en tant que circuit complémentaire en amont du circuit de récupération du spodumène (Li) par SMD, sans compliquer de manière significative le schéma global.

Une fois l'étude de faisabilité terminée, la Société a commencé à évaluer les possibilités de faire progresser et d'intégrer éventuellement les possibilités offertes par le césium dans les zones Rigel et Vega en tant que sous-produit ou que coproduit dans le cadre de la mise en valeur au sens large du projet Shaakichiuwaanaan. Ce travail comprend des discussions préliminaires avec certains utilisateurs finaux et acteurs de la chaîne d'approvisionnement afin de mieux comprendre les spécifications des produits, les exigences de qualification et les considérations relatives au traitement en aval du césium. Ces activités visent à définir la portée et le déroulement des futures études techniques et économiques.

6. MISE À JOUR CONCERNANT LA DURABILITÉ POUR LE TRIMESTRE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2025

La Société a poursuivi son engagement auprès de la collectivité locale. Tout au long du trimestre, la majeure partie des activités de communication ont été menées auprès des membres de la Nation crie de Chisasibi. La Société a rencontré le conseil de bande nouvellement élu de Chisasibi et a organisé des réunions avec divers intervenants régionaux et gouvernementaux afin de présenter les principales conclusions de l'étude de faisabilité publiée en octobre. Les discussions sur le projet se sont poursuivies avec les utilisateurs du territoire et les organisations connexes de Chisasibi. De plus, la Société a participé à des séances de consultation publique organisées conjointement par l'Agence d'évaluation d'impact du Canada et la Nation crie de Chisasibi.

Conformément à l'objectif stratégique de la Société visant à promouvoir l'engagement inclusif auprès des communautés locales, environ 28 % de la main-d'œuvre employée dans le cadre du projet Shaakichiuwaanaan au cours du trimestre écoulé était composée d'Autochtones, principalement des membres de la Nation crie de Chisasibi.



7. DÉCLARATION DES RÉSERVES MINÉRALES (RÈGLEMENT 43-101)

Le 20 octobre 2025, la Société a annoncé une première réserve minérale à CV5, laquelle ne porte que sur le lithium, pour son projet Shaakichiuwaanaan. La réserve minérale fait partie de l'étude de faisabilité présentée dans un rapport technique conformément au Règlement 43-101 déposé sur SEDAR+ le 14 novembre 2025. La déclaration des réserves minérales est présentée dans le tableau suivant.

Déclaration des réserves minérales (Règlement 43-101) pour le projet Shaakichiuwaanaan (CV5)

Zone	Classement	Tonnes (t)	Teneur (% Li ₂ O)	Li ₂ O contenu (Mt)	Li contenu (Mt)	Equivalent-carbonate de lithium contenu (Mt)
Ciel ouvert	Prouvées	–	–	–	–	–
	Probables	49 200 000	1,12	0,55	0,26	1,36
Souterraine	Prouvées	–	–	–	–	–
	Probables	35 100 000	1,45	0,51	0,24	1,26
Total	Prouvées	–	–	–	–	–
	Probables	84 300 000	1,26	1,06	0,49	2,62

- Les réserves minérales ont été estimées à l'aide des lignes directrices de l'ICM sur les pratiques exemplaires en matière d'estimation des ressources minérales et des réserves minérales (29 novembre 2019) et des normes de définition de l'ICM pour les ressources minérales et les réserves minérales (10 mai 2014). Elles sont également conformes au code JORC de 2012.
- La conception de la mine et l'estimation des réserves minérales ont été réalisées à un niveau approprié pour une étude de faisabilité. Les réserves minérales sont basées uniquement sur les ressources minérales indiquées. Les ressources minérales présumées contenues dans la conception de la mine ne sont pas incluses et sont classées comme déchets.
- Les réserves minérales sont estimées en utilisant un prix à long terme du lithium de 1 303 \$ US/t de concentré de spodumène à 5,5 % Li₂O et un taux de change entre le dollar canadien et le dollar américain de 1,32.
- Carl Michaud, ing., MBA, est la personne qualifiée aux fins de cette estimation. L'estimation est en date du 11 septembre 2025.
- Les réserves minérales pour l'exploitation à ciel ouvert sont estimées à partir d'une teneur de coupure de 0,40 % Li₂O. Les matériaux marginaux à ciel ouvert contenant une teneur supérieure à 0,37 % Li₂O sont également inclus dans cette déclaration. Les réserves minérales pour l'exploitation souterraine sont estimées à partir d'une teneur de coupure de 0,70 %. Les tonnes souterraines contenant des matériaux d'une teneur supérieure à 0,37 % Li₂O sont également incluses dans la déclaration.
- L'équation suivante a été utilisée pour calculer le taux de récupération à la limite de coupure :

$$\text{Taux de récupération} = \frac{75 \times (1 - e^{-1.995 + \text{teneur d'alimentation en Li}_2\text{O}})}{100}$$

- Le ratio de découverte à ciel ouvert est de 3,40 et le facteur de dilution est de 2,0 % sur la base de la plus petite unité. Le taux de récupération de la mine à ciel ouvert est de 97 %.
- Le facteur de dilution externe moyen de la mine souterraine est de 12,7 %, dont 3,9 % pour la dilution due au remblayage et 8,8 % pour la dilution due à l'ELOS.
- Pour les réserves minérales souterraines, une largeur d'exploitation minimale de 5 m a été appliquée avec un taux de récupération de 90 % pour tous les chantiers d'extraction, tandis qu'un taux d'extraction de 100 % a été supposé pour tous les travaux de mise en valeur.
- Une approche par zone a été appliquée pour valider la viabilité économique de chaque zone du gisement en intégrant les investissements de maintien pour chaque zone dans l'analyse économique des réserves souterraines, de sorte que les groupes de chantiers d'extraction qui ne justifiaient pas les coûts d'aménagement nécessaires pour y accéder n'ont pas été convertis en réserves. Les chantiers souterrains situés dans le pilier central n'ont pas été convertis en réserves.



- La personne qualifiée/compétente est d'avis que l'estimation des réserves minérales est étayée par des travaux de conception, de planification et d'évaluation des coûts appropriés, présentés avec un niveau de détail suffisant pour une étude de faisabilité. Des facteurs modificateurs et des considérations économiques suffisants ont été appliqués à la ressource minérale indiquée pour en arriver à la réserve minérale probable. Ainsi, les réserves minérales sont déclarées à hauteur des réserves probables.
- L'oxyde de lithium (Li_2O), le lithium (Li) et l'équivalent carbonate de lithium contenus sont indiqués sans tenir compte du taux de récupération métallurgique.
- Le total peut ne pas correspondre à la somme des chiffres en raison de l'arrondissement.

8. DÉCLARATION DES RESSOURCES MINÉRALES (RÈGLEMENT 43-101) ET CIBLE DE PROSPECTION

A. Estimation des ressources minérales de juillet 2025

Le 20 juillet 2025, la Société a publié l'estimation des ressources minérales de juillet 2025 pour le projet Shaakichiuwaanaan, qui comprend les pegmatites CV5 et CV13 ainsi que les zones de césium Rigel et Vega et est présentée dans le tableau ci-dessous.

L'estimation des ressources minérales de juillet 2025 pour le projet Shaakichiuwaanaan, quatrième telle estimation concernant le projet, confirme encore une fois qu'il s'agit de la plus grande ressource minérale de pegmatite lithifère des Amériques et de l'une des dix plus importantes au monde, ainsi que de la plus grande ressource minérale connue de pegmatite riche en césium sous forme de pollucite au monde dans ses zones Rigel et Vega. Ces classements et ce contexte confirment la position du projet à titre d'actif de pegmatite minérale critique de catégorie mondiale.

L'estimation des ressources minérales de juillet 2025 comprend des ressources minérales qui présentent une longueur minéralisée collective de 6,9 km (4,6 km à CV5 et 2,3 km à CV13) et demeurent ouvertes aux deux extrémités le long de l'axe et en profondeur. Cette ressource minérale n'inclut donc pas les autres amas de pegmatite LCT connus sur la propriété Shaakichiuwaanaan, à savoir CV4, CV8, CV9, CV10, CV12, CV14 et CV15. Collectivement, cela témoigne d'un potentiel considérable de croissance des ressources, compte tenu de la poursuite des forages de prospection sur la propriété. L'estimation des réserves minérales de juillet 2025 est incluse dans un rapport technique conformément au Règlement 43-101 ayant été déposé sur SEDAR+ le 14 novembre 2025.

Déclaration des ressources minérales (Règlement 43-101) pour le projet Shaakichiuwaanaan

Pegmatite	Classement	Tonnes (t)	Li_2O (%)	Cs_2O (%)	Ta_2O_5 (ppm)	Ga (ppm)	Équivalent-carbonate de lithium contenu (Mt)
CV5 et CV13	Indiquées	107 991 000	1,40	0,11	166,00	66,00	3,75
	Présumées	33 380 000	1,33	0,21	155,00	65,00	1,09



Zone de césium	Classement	Tonnes (t)	Cs ₂ O (%)	Li ₂ O (%)	Ta ₂ O ₅ (ppm)	Cs ₂ O contenu (t)
Rigel	Indiquées	163 000	10,25	1,78	646	16 708
	Présumées	—	—	—	—	—
Vega	Indiquées	530 000	2,61	2,23	172	13 833
	Présumées	1 698 000	2,40	1,81	245	40 752
Rigel et Vega	Indiquées	693 000	4,40	2,12	283	30 541
	Présumées	1 698 000	2,40	1,81	245	40 752

- Les données sur les ressources minérales ont été préparées conformément au *Règlement 43-101 sur l'information concernant les projets miniers* (le « Règlement 43-101 ») et aux normes de définition de l'ICM (2014). Les ressources minérales qui ne sont pas des réserves minérales n'ont pas de viabilité économique établie. Cette estimation des ressources minérales peut être affectée de manière significative par des questions liées à l'environnement, à l'obtention de permis, au domaine juridique, aux titres, à la fiscalité, au contexte sociopolitique, à la commercialisation, à la conjoncture économique ou à d'autres questions pertinentes.
- Todd McCracken, géo., directeur – Mines et géologie, Centre du Canada, de BBA Engineering Ltd., est la personne compétente indépendante en vertu du code JORC et la personne qualifiée en vertu du Règlement 43-101 aux fins de cette estimation des ressources. L'estimation est en date du 20 juin 2025 (jusqu'au trou de forage CV24-787).
- L'estimation a été réalisée au moyen des méthodes du carré de la distance inverse (ID²) et de krigeage ordinaire pour CV5 et de la méthode du carré de la distance inverse (ID²) pour CV13 dans le logiciel Leapfrog Edge, avec une ellipse de recherche basée sur l'anisotropie dynamique dans des districts spécifiques.
- Les composites de trous de forage ont une longueur de 1 m. Les blocs font 10 m × 5 m × 5 m et sont divisés en sous-blocs.
- Des formes conceptuelles d'exploitation minière souterraine et à ciel ouvert ont été appliquées comme contraintes à la déclaration des ressources minérales consolidées estimées pour démontrer les perspectives raisonnables d'extraction rentable à terme. Les teneurs de coupure pour les ressources à ciel ouvert sont de 0,40 % Li₂O à CV5 et à CV13, et de 0,60 % Li₂O à CV5 et de 0,70 % Li₂O à CV13 pour les ressources souterraines. Les ressources minérales à ciel ouvert et souterraines sont circonscrites en se basant sur un prix moyen à long terme pour le concentré de spodumène de 1 500 \$ US/tonne (6 % FAB Bécancour) et un taux de change de 0,70 \$ US/\$ CA.
- Les ressources minérales des zones Rigel et Vega se trouvent dans la forme conceptuelle d'exploitation minière à ciel ouvert de la pegmatite CV13 et sont donc incluses dans la déclaration des ressources minérales consolidées des pegmatites CV5 et CV13. Les zones Rigel et Vega ont été interprétées en utilisant comme contrainte une teneur de 0,50 % Cs₂O, choisie en se basant sur des scénarios analogues de traitement minéral et sur une analyse minéralogique indiquant que la pollucite est le principal minéral porteur de Cs présent.
- L'arrondissement peut faire que la somme des tonnages, des teneurs et du contenu en métal peut ne pas sembler exacte.
- Le tonnage et la teneur sont exprimés en unités métriques.
- Facteurs de conversion utilisés : Li₂O = Li × 2,153; équivalent-carbonate de lithium (c.-à-d. Li₂CO₃) = Li₂O × 2,473; Ta₂O₅ = Ta × 1,221; Cs₂O = Cs × 1,0602.
- La densité des blocs de pegmatite (à la fois pour CV5 et pour CV13) a été estimée à l'aide d'une fonction de régression linéaire (densité relative = 0,0674 (Li₂O % + 0,81 × B₂O₃ %) + 2,6202) obtenue avec une densité relative de champ et la teneur en Li₂O. Les blocs autres que de pegmatite se sont vu attribuer une densité relative fixe basée sur la valeur médiane de leur lithologie respective mesurée sur le terrain.
- Les ressources minérales incluent les réserves minérales.



B. Cible de prospection

En août 2024, la Société a défini une cible de prospection (d'environ 146 à 231 Mt à une teneur de 1,0 à 1,5 % Li_2O) pour le projet Shaakichiuwaanaan, mettant en lumière une ressource lithifère potentielle de l'échelle d'un district. La cible de prospection est distincte de l'estimation des ressources minérales d'août 2024 (c'est-à-dire qu'elle ne l'inclut pas) et se limite au corridor de lithium CV ainsi qu'aux secteurs à proximité immédiate de la propriété Shaakichiuwaanaan. Les estimations des ressources minérales publiées par la suite ont surtout abordé la conversion des ressources présumées en ressources indiquées, sans changement notable du volume total des ressources. Par conséquent, à la lumière de l'estimation des ressources minérales de juillet 2025, la portée de la cible de prospection déterminée est considérée comme demeurant pertinente.

La quantité et la teneur potentielles de la cible de prospection sont de nature conceptuelle. Il n'y a pas eu suffisamment de prospection pour définir des ressources minérales et il n'est pas certain que des travaux de prospection ultérieurs permettront de délimiter des ressources minérales sur la cible de prospection. La cible de prospection a été établie en se basant sur l'interprétation d'un ensemble consolidé de données incluant des descriptions et des résultats d'analyse d'échantillons de roches en surface, de la cartographie et des descriptions d'affleurements, des journaux de sondage et des résultats d'analyse d'échantillons de carottes de forage, des levés géophysiques et des données de télédétection.

La cible de prospection a été définie par BBA Engineering Ltd. (« BBA »), consultant indépendant de la Société, et présentée conformément au Règlement 43-101 ainsi qu'à la clause 17 du Code JORC, en date du 5 août 2024.

La cible de prospection a été présentée dans le cadre d'une approche visant à évaluer la richesse potentielle du projet ou le potentiel d'y trouver davantage de ressources minérales de pegmatite lithifère, sous réserve de futurs travaux de prospection fructueux sur la propriété et au-delà de celles qui y ont déjà été définies.

La Société a l'intention de tester la validité de la cible de prospection sur une période de plusieurs années. La méthode de prospection principale consistera en un forage au diamant systématique (carottage de calibre NQ) ciblant les groupes de pegmatite à spodumène connus et les corridors situés entre ceux-ci, lesquels, ensemble, constituent le fondement de la cible de prospection.



9. MISES À JOUR CONCERNANT LA PROSPECTION

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2025, la Société a réalisé à Shaakichiuwaanaan des forages sur un total d'environ 6 195 m (24 trous). Au cours des trois premiers trimestres de l'exercice clos le 31 décembre 2025, la Société a réalisé des forages sur un total d'environ 43 271 m (188 trous). Au cours de l'année civile 2025, les forages ont totalisé 57 024 m (245 trous). La campagne de forage de 2025 était de grande envergure et comprenait des vérifications de plusieurs prospectes de pegmatites enrichies en Li-Cs-Ta (« LCT ») (CV4, CV8, CV12), du forage d'expansion à CV5 et CV13, du forage intercalaire à CV13, ainsi que du forage de condamnation et géomécanique en appui au développement à CV5 et CV13, respectivement.

Les résultats de forage des 173 trous annoncés pour le trimestre clos le 31 décembre 2025 comprennent :

- Zone de lithium découverte à la pegmatite CV4.
 - 27,0 m à 1,14 % Li_2O , incluant 19,2 m à 1,45 % Li_2O (CV25-1013).
 - La découverte est interprétée comme une extension potentielle de 1,5 km de la pegmatite CV5 vers l'est.
- Zone de lithium découverte à la pegmatite CV12.
 - 29,0 m à 1,31 % Li_2O , incluant 12,5 m à 2,76 % Li_2O (CV25-875).
 - 29,4 m à 1,28 % Li_2O , incluant 11,9 m à 2,86 % Li_2O (CV25-894).
- Zone de césium découverte près de la surface à la pegmatite CV12.
 - 3,0 m à 5,82 % Cs_2O au sein d'une zone anormale plus large de 23,0 m à 0,98 % Cs_2O (CV25-875).
- Prolongements des pegmatites CV5 et CV13.
 - 24,9 m à 1,34 % Li_2O , incluant 11,2 m à 2,16 % Li_2O (CV25-879) – CV5.
 - 11,7 m à 1,16 % Li_2O , incluant 5,4 m à 1,98 % Li_2O (CV25-796) – CV13.

L'équipe géologique interprète et travaille actuellement avec les nouvelles données de forage pour faire avancer les modèles géologiques des pegmatites et des roches encaissantes pour le projet. Les travaux sont d'abord axés sur les pegmatites CV5 et CV13, en préparation pour les mises à jour qui serviront à réviser les modèles de blocs, culminant en une étude économique optimisée actuellement prévue pour le second semestre de l'année civile 2026.



10. ACTIFS DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION

Les dépenses liées aux actifs de prospection et d'évaluation de la Société pour la période de neuf mois close le 31 décembre 2025 sont les suivantes :

	Propriété Shaakichiu- waanaan Québec (Canada)	Propriétés au Québec Québec (Canada)	Propriété aux États-Unis Idaho (États-Unis)	Total
	\$	\$	\$	\$
Coûts d'acquisition				
Solde au 31 mars 2025	7 750 000	3 780 000	898 000	12 428 000
Ajouts	11 000	3 098 000	—	3 109 000
Solde au 31 décembre 2025	7 761 000	6 878 000	898 000	15 537 000
Charges de prospection et d'évaluation				
Solde au 31 mars 2025	172 672 000	758 000	1 007 000	174 437 000
Ajouts				
Transport et hébergement	11 798 000	47 000	—	11 845 000
Études	10 562 000	—	—	10 562 000
Amortissement	8 356 000	—	—	8 356 000
Dépenses de forage	7 924 000	—	—	7 924 000
Services et dépenses en géologie	4 848 000	114 000	30 000	4 992 000
Autres projets géologiques et autres	4 369 000	4 000	—	4 373 000
Analyses et tests	740 000	15 000	—	755 000
Total des ajouts	48 597 000	180 000	30 000	48 807 000
Crédits d'impôt pour l'exploration	(1 790 000)	—	—	(1 790 000)
Solde au 31 décembre 2025	219 479 000	938 000	1 037 000	221 454 000
Total au 31 mars 2025	180 422 000	4 538 000	1 905 000	186 865 000
Total au 31 décembre 2025	227 240 000	7 816 000	1 935 000	236 991 000

Le terme « propriétés au Québec » désigne toutes les propriétés, autres que la propriété Shaakichiuwaanaan, qui sont situées au Québec (c'est-à-dire les propriétés Pikwa, Pontois, Pontax, Lac du Beryl et Eastmain).

A. Coûts d'acquisition

Le 28 novembre 2025, la Société a amélioré sa position foncière immédiatement à l'ouest de la propriété Shaakichiuwaanaan par l'acquisition d'une participation de 100 % dans la propriété Pikwa, située dans la région de la Baie-James. La Société a émis 841 916 actions ordinaires de son capital-actions au prix de 3,68 \$ par action ordinaire, pour un coût d'acquisition total de 3 098 000 \$. Le lot de concessions minières est assujéti à une redevance sur le rendement net de fonderie de 2 %. Outre ces coûts d'acquisition, la Société n'a pas engagé de dépenses significatives à l'égard de ses autres propriétés, puisqu'elle a concentré ses activités de prospection sur son actif phare, la propriété Shaakichiuwaanaan. Les concessions minières de toutes les autres propriétés sont en règle.

**B. Charges de prospection et d'évaluation**

Au cours de la période de neuf mois close le 31 décembre 2025, la Société a inscrit un montant de 48 597 000 \$ dans les actifs de prospection et d'évaluation à sa propriété Shaakichiuwaanaan. Les ajouts les plus importants de la période sont les suivants :

- Les dépenses de transport et d'hébergement ont totalisé 11 798 000 \$ pour la période. Ces dépenses reflètent les charges d'exploitation relatives à l'exploitation du camp de prospection de la Société au cours de la période. Elles comprennent l'hébergement, les repas, les services publics et les services de soutien nécessaires au personnel sur place et au maintien des activités de prospection. Les dépenses de transport tiennent compte d'un montant de 3 201 000 \$ engagé pour des services d'hélicoptère, nécessaires pour accéder aux principaux sites de prospection, notamment CV12 et CV13, qui ne sont pas reliés à la route d'exploration quatre saisons, de même que d'un montant de 739 000 \$ consacré aux vols affrétés afin de transporter les employés et les entrepreneurs vers et depuis le site du projet. Puisque le site était hiverné en novembre et en décembre, les activités y étaient limitées, ce qui a entraîné une baisse marquée des dépenses de transport et d'hébergement pour le trimestre clos le 31 décembre 2025.
- Les coûts supplémentaires de 10 562 000 \$ liés aux études comprennent essentiellement des coûts associés aux études environnementales et techniques de 5 032 000 \$ et de 5 530 000 \$, respectivement. Les coûts associés aux études environnementales sont liés à l'avancement continu de l'EIES (principalement au titre d'activités d'obtention de permis et de travaux environnementaux réalisés tout au long de la période de neuf mois). L'étude de faisabilité a maintenant pris fin, et les coûts connexes reflètent les travaux d'ingénierie et les travaux techniques finaux nécessaires à sa finalisation.
- Les dépenses de forage et de géologie se sont respectivement établies à 7 924 000 \$ et à 4 848 000 \$. Pour la période de neuf mois, la Société a effectué des forages sur quelque 43 000 m à Shaakichiuwaanaan, contre 76 000 m pour la période correspondante de l'exercice précédent.
- L'amortissement a totalisé 8 356 000 \$ pour la période au titre du camp de prospection et de la route d'exploration quatre saisons temporaire. L'amortissement est inscrit aux actifs de prospection et d'évaluation, puisque le projet Shaakichiuwaanaan n'est pas en exploitation.
- La Société a constaté des crédits d'impôt pour l'exploration de 1 790 000 \$ attribuables aux frais d'exploration admissibles qui ont été engagés pour la période de neuf mois close le 31 décembre 2025 et qui n'ont pas fait l'objet d'une renonciation en faveur des investisseurs en actions accréditives.

Les coûts de prospection et d'évaluation inscrits à l'actif devraient diminuer au cours du dernier trimestre de l'exercice se terminant en 2026, étant donné que l'étude de faisabilité a été menée à terme au milieu de novembre et que la campagne de forage actuelle a pris fin. Au 31 décembre 2025, la Société avait utilisé la totalité du produit de 75 000 000 \$ tiré du placement privé d'actions accréditives réalisé en mai 2024.



11. RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Le tableau suivant présente les états consolidés du résultat net et du résultat global pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 31 décembre 2025 et 2024 :

	Trimestres clos les		Périodes de neuf mois closes les	
	31 décembre 2025	31 décembre 2024	31 décembre 2025	31 décembre 2024
	\$	\$	\$	\$
Frais généraux et frais d'administration				
Rémunération fondée sur des actions	1 726 000	2 240 000	4 666 000	6 205 000
Salaires, avantages sociaux et frais de gestion	1 345 000	1 628 000	3 937 000	4 203 000
Honoraires professionnels et de services-conseils	1 014 000	457 000	3 056 000	1 976 000
Frais de soutien aux activités	424 000	608 000	1 447 000	2 037 000
Relations avec les investisseurs et développement des affaires	263 000	359 000	869 000	778 000
Déplacements	222 000	333 000	628 000	1 258 000
Frais d'agent des transferts et de dépôt	90 000	107 000	298 000	348 000
Total des frais généraux et frais d'administration	(5 084 000)	(5 732 000)	(14 901 000)	(16 805 000)
Autres produits				
Produit au titre de la prime sur les actions accréditives	1 046 000	5 148 000	10 748 000	17 769 000
Variation de la juste valeur des actions inscrites	328 000	—	1 874 000	—
Produit d'intérêts	434 000	595 000	1 664 000	2 635 000
Autres charges financières	(224 000)	—	(686 000)	—
Profit sur la sortie d'actifs de prospection et d'évaluation	—	152 000	—	152 000
(Perte) bénéfice avant impôt	(3 500 000)	163 000	(1 301 000)	3 751 000
Impôt sur le résultat				
Recouvrement (charge) d'impôt différé	712 000	(2 393 000)	(3 869 000)	(9 350 000)
Perte de la période	(2 788 000)	(2 230 000)	(5 170 000)	(5 599 000)
Autres éléments du résultat global				
Écart de conversion	(13 000)	10 000	(24 000)	10 000
Résultat global de la période	(2 801 000)	(2 220 000)	(5 194 000)	(5 589 000)
Perte par action				
De base et diluée	(0,02)	(0,02)	(0,03)	(0,04)

**A. Perte nette**

La perte nette s'est établie à 2 788 000 \$ pour le trimestre clos le 31 décembre 2025, contre 2 230 000 \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. La perte nette s'est établie à 5 170 000 \$ pour la période de neuf mois close le 31 décembre 2025, contre 5 599 000 \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. Les écarts les plus importants d'une période à l'autre sont présentés ci-après.

B. Frais généraux et frais d'administration

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2025, les frais généraux et frais d'administration ont totalisé 5 084 000 \$, comparativement à 5 732 000 \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. Pour la période de neuf mois, ces frais ont diminué, passant de 16 805 000 \$ à 14 901 000 \$. La diminution des frais généraux et frais d'administration est principalement due à la réduction de la rémunération fondée sur des actions pour l'exercice considéré, ainsi qu'aux initiatives continues de rationalisation des coûts entreprises par la Société dans le but d'harmoniser ses charges et ses priorités de développement.

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2025, la rémunération fondée sur des actions a totalisé 1 726 000 \$, soit une baisse par rapport à celle de 2 240 000 \$ enregistrée pour la période correspondante de l'exercice précédent. Pour la période de neuf mois, cette charge hors trésorerie a été ramenée de 6 205 000 \$ à 4 666 000 \$. La diminution de la rémunération fondée sur des actions reflète avant tout la baisse des charges liées aux options d'achat d'actions du fait des calendriers d'attribution et d'acquisition des droits. L'augmentation de la rémunération fondée sur des actions pour la période correspondante de l'exercice précédent s'expliquait par les options d'achat d'actions attribuées en janvier 2024 dans le cadre de changements au sein du conseil et de la transition d'un membre de la haute direction découlant de la nomination de M. Brinsden en tant que directeur général et chef de la direction. La baisse a été contrée en partie par une attribution spéciale non récurrente de maintien en poste à l'intention des employés de la Société sous forme d'options d'achat d'actions, d'UAR et d'UAP.

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2025, les salaires, avantages sociaux et frais de gestion ont totalisé 1 345 000 \$, par rapport à 1 628 000 \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. Pour la période de neuf mois, ces charges se sont élevées à 3 937 000 \$, contre 4 203 000 \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. Cette réduction est en partie due au fait que certains membres du personnel clé se consacrent désormais entièrement à des initiatives dont les coûts sont inscrits à l'actif, ce qui a entraîné la comptabilisation des coûts associés dans les dépenses d'investissement.

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2025, les honoraires professionnels et de services-conseils ont totalisé 1 014 000 \$, contre 457 000 \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. Pour la période de neuf mois, ces frais ont augmenté, passant de 1 976 000 \$ à 3 056 000 \$. Cette augmentation reflète principalement les frais de services-conseils stratégiques et les coûts de soutien externe engagés dans le cadre des initiatives de développement continu des affaires de la Société, notamment les efforts visant à identifier et à mobiliser des partenaires stratégiques potentiels au sein des chaînes d'approvisionnement des batteries et des minéraux critiques et à soutenir la progression de la Société vers la phase de mise en valeur du projet. Cette augmentation reflète également les services professionnels liés à la conformité inhérents au fonctionnement d'une société cotée en bourse, principalement motivés par les exigences d'information réglementaires au Canada et en Australie, y compris l'obligation de produire des rapports techniques.

En outre, cette augmentation reflète les coûts liés au recrutement et à l'intégration de cadres clés dont l'expertise est essentielle pour soutenir le développement des affaires et les initiatives de croissance stratégique de la Société.



Les frais de déplacement ont considérablement diminué par rapport à ceux des périodes correspondantes de l'exercice précédent, principalement en raison d'un nombre réduit de visites de sites et d'une diminution du nombre de voyages nécessaires pour des événements externes. De plus, l'hivernation du camp a entraîné une diminution des visites sur place par le personnel du siège social, ce qui a encore réduit les déplacements.

C. Autres produits

Lors de la conclusion d'un financement en actions accréditives, la Société constate un passif au titre de la prime sur les actions accréditives à hauteur de l'écart entre le prix des actions ordinaires accréditives et la juste valeur des actions ordinaires de la Société au moment de l'émission des actions. Ce passif est réduit des coûts d'émission d'actions attribués à la composante accréditive du placement privé. Le passif au titre de la prime sur les actions accréditives est par la suite amorti sur les périodes au cours desquelles les fonds sont affectés à des frais d'exploration au Canada admissibles (« FECA »), donnant lieu à la comptabilisation d'un produit hors trésorerie au titre de la prime sur les actions accréditives.

Le produit au titre de la prime sur les actions accréditives a totalisé 1 046 000 \$ pour le trimestre clos le 31 décembre 2025, comparativement à 5 148 000 \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. Pour la période de neuf mois close le 31 décembre 2025, ce produit a totalisé 10 748 000 \$, comparativement à 17 769 000 \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. La diminution est attribuable à l'utilisation intégrale des fonds accréditifs au début du trimestre clos le 31 décembre 2025. Le reliquat du passif au titre de la prime sur les actions accréditives a donc été intégralement amorti, ce qui a entraîné une baisse des produits des activités ordinaires pour le trimestre considéré en regard du trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Le profit lié aux actions inscrites reflète la variation de la juste valeur des titres de capitaux propres détenus par la Société au cours de la période de présentation de l'information financière. Pour de plus amples renseignements sur ces titres, veuillez consulter la rubrique 12 du présent rapport de gestion.

Le produit d'intérêts a totalisé 434 000 \$ et 1 664 000 \$, respectivement, pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 décembre 2025 (595 000 \$ et 2 635 000 \$, respectivement, pour les périodes correspondantes de l'exercice précédent). Ce produit découle des intérêts gagnés sur les soldes de trésorerie des comptes bancaires d'exploitation de la Société. La diminution du produit d'intérêts par rapport à celui des périodes correspondantes de l'exercice précédent est surtout attribuable à la conjoncture macroéconomique actuelle, dans le cadre de laquelle la Banque du Canada a abaissé son taux directeur, ce qui a incité les banques commerciales à ajuster leurs taux en conséquence.

Les autres charges financières sont principalement constituées des charges d'intérêts accumulées sur les fonds accréditifs non dépensés, conformément aux lois fiscales applicables, ainsi que des fluctuations découlant des variations des taux de change.

D. Impôt sur le résultat

La Société inscrit à l'actif les frais d'exploration au Canada admissibles (« FECA ») dans ses états financiers; cependant, d'un point de vue fiscal, les FECA font l'objet d'une renonciation en faveur des investisseurs en actions accréditives qui ont participé aux financements par actions antérieurs. Ainsi, la Société ne pourra pas réduire son résultat imposable futur avec les déductions d'impôt connexes. En conséquence, elle comptabilise un passif d'impôt différé et une charge d'impôt différé hors trésorerie correspondante.



Le recouvrement d'impôt différé du trimestre clos le 31 décembre 2025 a totalisé 712 000 \$ (charge d'impôt différé de 2 393 000 \$ pour le trimestre clos le 31 décembre 2024). Ce recouvrement n'a pas d'effet sur la trésorerie. Le recouvrement d'impôt comptabilisé pour le trimestre reflète principalement la perte fiscale enregistrée pour la période, compensée par l'utilisation intégrale des fonds accréditifs au début du trimestre, ce qui a réduit le montant des FECA auxquels la Société a renoncé au cours de la période.

La charge d'impôt différé a totalisé 3 869 000 \$ pour la période de neuf mois close le 31 décembre 2025 (9 350 000 \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent). La charge d'impôt différé est principalement attribuable aux FECA auxquels la Société a renoncé en faveur des investisseurs en actions accréditives.

12. SITUATION FINANCIÈRE

	31 décembre 2025 \$	31 mars 2025 \$	Variation %
ACTIF			
Actifs courants	58 108 000	110 187 000	(47) %
Actifs de prospection et d'évaluation	236 991 000	186 865 000	27 %
Immobilisations corporelles	60 568 000	68 728 000	(12) %
Dépôts	346 000	346 000	– %
Actions inscrites	2 377 000	503 000	373 %
Total de l'actif	358 390 000	366 629 000	(2) %
PASSIF			
Passifs courants	7 295 000	24 251 000	(70) %
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	4 263 000	4 180 000	2 %
Obligations locatives	161 000	241 000	(33) %
Impôt différé	25 713 000	21 870 000	18 %
Total du passif	37 432 000	50 542 000	(26) %
CAPITAUX PROPRES			
Capital-actions	325 894 000	319 981 000	2 %
Réserves	26 827 000	22 675 000	18 %
Cumul des autres éléments du résultat global	(17 000)	7 000	(343) %
Déficit	(31 746 000)	(26 576 000)	19 %
Total des capitaux propres	320 958 000	316 087 000	2 %
Total du passif et des capitaux propres	358 390 000	366 629 000	(2) %

**A. Actif**

La baisse des actifs courants traduit la réaffectation des fonds existants vers les placements à long terme dans les actifs de prospection et d'évaluation.

Au cours de la période de neuf mois close le 31 décembre 2025, les actifs de prospection et d'évaluation ont augmenté en raison des vastes campagnes dont il est question à la rubrique 9 du présent rapport de gestion. Outre le forage, les coûts de prospection et d'évaluation ont également englobé les coûts de géologie, d'études, de transport et d'hébergement essentiels à l'achèvement de l'étude de faisabilité en octobre 2025 et à la soumission ciblée de l'EIES à l'appui de l'obtention des permis pour le projet d'ici la fin du premier trimestre de l'année civile 2026.

Les investissements en immobilisations corporelles de la période de neuf mois close le 31 décembre 2025 ont été négligeables, la Société ayant mené à terme la construction de son camp de prospection à l'exercice précédent. La baisse en regard de la période correspondante de l'exercice précédent s'explique principalement par la charge d'amortissement de 8 512 000 \$ comptabilisée pour la période.

Les actifs non courants de la Société comprennent des actions de Loyal Metals Ltd. acquises à la suite de la vente de ses concessions dans les Territoires du Nord-Ouest à l'exercice 2025. L'augmentation de 373 % reflète la réévaluation de ces actions en raison d'une variation de leur juste valeur.

B. Passif

La baisse des passifs courants s'explique en partie par l'achèvement, au cours du trimestre considéré, des programmes de prospection et par l'utilisation intégrale des fonds accréditifs, qui s'est traduite par un passif nul au titre de la prime sur les actions accréditives au 31 décembre 2025.

Les obligations liées à la mise hors service sont restées largement inchangées pour la période, étant donné qu'il n'y a pas eu de modifications ou d'ajouts importants à l'infrastructure du site qui pourraient avoir une incidence importante sur les coûts de restauration futurs.

Les passifs non courants comprennent un passif d'impôt différé de 25 713 000 \$ (21 870 000 \$ au 31 mars 2025) principalement lié à la différence permanente associée à l'inscription à l'actif des FECA ayant fait l'objet d'une renonciation en faveur des investisseurs en actions accréditives.

C. Capitaux propres

Dans le cadre de la transaction avec Pikwa (voir la rubrique 10 du présent rapport de gestion pour plus d'informations), la Société a émis 841 916 actions ordinaires de son capital-actions au prix de 3,68 \$ par action ordinaire, pour un coût d'acquisition total de 3 098 000 \$. Outre cette émission, les capitaux propres de la Société sont demeurés relativement stables pour le trimestre, aucune nouvelle activité de financement importante n'ayant été réalisée.



13. FLUX DE TRÉSORERIE

Comme elle est en phase de prospection, la Société ne génère pas d'entrées de trésorerie et ne prévoit pas en générer au cours de l'exercice 2026. Pour le moment, les intérêts miniers de la Société ne génèrent aucun flux de trésorerie lié aux activités d'exploitation.

Le tableau suivant résume les variations des flux de trésorerie :

	Trimestres clos les		Périodes de neuf mois closes les	
	31 décembre 2025	31 décembre 2024	31 décembre 2025	31 décembre 2024
	\$	\$	\$	\$
Sorties de trésorerie liées aux activités d'exploitation, compte non tenu du fonds de roulement	(3 162 000)	(2 856 000)	(9 220 000)	(7 878 000)
Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	3 402 000	2 420 000	2 424 000	(274 000)
Entrées (sorties) de trésorerie liées aux activités d'exploitation	240 000	(436 000)	(6 796 000)	(8 152 000)
Sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement	(11 760 000)	(25 483 000)	(44 579 000)	(92 815 000)
Entrées (sorties) de trésorerie liées aux activités de financement	1 616 000	(852 000)	1 584 000	71 652 000
Diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(9 904 000)	(26 771 000)	(49 791 000)	(29 315 000)
Effet des taux de change sur la trésorerie	(38 000)	10 000	(120 000)	10 000
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période	61 204 000	70 460 000	101 173 000	73 004 000
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période	51 262 000	43 699 000	51 262 000	43 699 000

A. Activités d'exploitation

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2025, les entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation se sont établies à 240 000 \$, contre des sorties de trésorerie liées aux activités d'exploitation de 436 000 \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. Pour la période de neuf mois close le 31 décembre 2025, les sorties de trésorerie liées aux activités d'exploitation se sont établies à 6 796 000 \$, contre 8 152 000 \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent.

La baisse des sorties de trésorerie liées aux activités d'exploitation pour le trimestre s'explique en grande partie par les variations favorables des éléments hors trésorerie du fonds de roulement du fait du calendrier de paiement des dettes fournisseurs et par la réception de crédits d'impôt pour l'exploration du Québec, lesquels sont classés dans les créances. La diminution des sorties de trésorerie liées aux activités d'exploitation pour la période de neuf mois traduit également les variations favorables des éléments hors trésorerie du fonds de roulement, neutralisées en partie par la diminution des produits d'intérêts découlant du recul des soldes de trésorerie et des taux d'intérêt en vigueur, ainsi que par les charges d'intérêts imputables aux fonds accréditifs non dépensés.



B. Activités d'investissement

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2025, les sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement de la Société se sont établies à 11 760 000 \$, contre 25 483 000 \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. Pour la période de neuf mois close le 31 décembre 2025, les sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement de la Société se sont établies à 44 579 000 \$, contre 92 815 000 \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. Les investissements de la Société pour l'exercice considéré sont essentiellement constitués de frais de prospection inscrits à l'actif dans les actifs de prospection et d'évaluation. Cependant, environ le tiers des sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement pour la période comparative était lié à l'acquisition d'immobilisations corporelles (telles que le camp de prospection et la route d'exploration quatre saisons temporaire). Ces investissements ne sont pas récurrents par nature, ce qui explique la majeure partie de la diminution pour la période considérée, facteurs auxquels s'ajoutent l'achèvement du programme de forage et de l'étude de faisabilité, contrebalancé par l'augmentation des coûts liés aux études engagés au titre de l'EIES.

C. Activités de financement

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2025, les entrées de trésorerie liées aux activités de financement se sont établies à 1 616 000 \$, contre des sorties de trésorerie liées aux activités de financement de 852 000 \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. Pour la période de neuf mois close le 31 décembre 2025, les entrées de trésorerie liées aux activités de financement se sont établies à 1 584 000 \$, contre 71 652 000 \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. La variation s'explique d'abord et avant tout par le calendrier des activités de financement. Pour l'exercice considéré, la majeure partie des entrées de trésorerie de la Société provient de l'exercice d'options d'achat d'actions, ainsi que d'entrées de trésorerie moins importantes découlant de l'émission d'actions ordinaires à Volkswagen conformément à la convention relative aux droits de l'investisseur. En revanche, au premier trimestre de l'exercice précédent, la Société avait réalisé un placement privé d'actions accréditives pour un produit brut global d'environ 75 M\$.



Le tableau suivant présente, au 31 décembre 2025, la manière dont la Société a utilisé ces sommes, tout écart par rapport à l'emploi prévu des fonds, ainsi que l'affectation du produit des financements antérieurs pour le trimestre clos le 31 décembre 2025.

Financement	Emploi prévu du produit affecté	Produit affecté (\$)	Emploi réel du produit (30 septembre 2025) (\$)	Variation par rapport à l'emploi prévu du produit	Explication et incidence
Placement privé de Volkswagen pour un produit d'environ 68 900 000 \$ (21 janvier 2025)	Programme de développement du projet Shaakichiuwaanaan Fins générales de l'entreprise	68 900 000 \$	17 642 000 \$	La Société n'a pas encore affecté la totalité du produit du financement.	s. o.
Placement privé d'actions ordinaires accréditives pour un produit d'environ 75 000 000 \$ (30 mai 2024)	Dépenses minières de minéral critique admissibles	75 000 000 \$	75 000 000 \$	La Société a utilisé la totalité du produit du financement.	s. o.
Placement privé à Albemarle pour un produit d'environ 109 000 000 \$ (3 août 2023)	Programme de développement du projet Shaakichiuwaanaan Fins générales de l'entreprise	87 200 000 \$ 21 800 000 \$	87 200 000 \$ 21 800 000 \$	La Société a utilisé la totalité du produit du financement.	s. o.

La Société peut également recevoir le produit de l'exercice d'options d'achat d'actions. Ce produit est affecté à l'avancement du projet Shaakichiuwaanaan ainsi qu'aux fins générales de l'entreprise.

14. RÉSUMÉ DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

Le tableau suivant présente un résumé des résultats financiers de la Société pour les huit (8) derniers trimestres, tirés des états financiers préparés conformément aux normes IFRS de comptabilité :

Aux dates indiquées et pour les trimestres clos à ces dates

	31 déc. 2025	30 sept. 2025	30 juin 2025	31 mars 2025	31 déc. 2024	30 sept. 2024	30 juin 2024	31 mars 2024
Résultats d'exploitation								
Bénéfice (perte) net	(2 788 000)	(706 000)	(1 676 000)	(698 000)	(2 230 000)	(208 000)	(3 161 000)	716 000
Résultat de base et dilué par action	(0,02)	(0,00)	(0,01)	(0,00)	(0,02)	(0,00)	(0,02)	0,01
Situation financière								
Fonds de roulement ¹	50 813 000	58 351 000	72 312 000	85 936 000	30 186 000	42 222 000	61 976 000	53 103 000
Actifs de prospection et d'évaluation	236 991 000	223 424 000	204 295 000	186 865 000	169 144 000	155 160 000	128 627 000	111 927 000
Immobilisations corporelles	60 568 000	63 373 000	66 150 000	68 728 000	68 711 000	69 101 000	67 056 000	52 327 000
Actions émises et en circulation	163 782 795	162 270 235	162 270 235	162 250 235	141 588 965	141 508 965	141 146 586	135 646 627

¹ Le fonds de roulement est une mesure non conforme aux IFRS qui correspond aux actifs courants moins les passifs courants.



Les variations observées au cours des huit (8) derniers trimestres sont principalement attribuables aux éléments suivants :

- Augmentation des activités du siège social et des coûts liés au personnel pour soutenir la croissance de la Société.
- Calendrier d'attribution des options d'achat d'actions et d'acquisition des droits, de même qu'en vertu de l'ancienne convention omnibus.
- Calendrier des financements en actions accréditives, période au cours de laquelle les fonds sont affectés à des dépenses admissibles et passif d'impôt différé sur le résultat découlant du financement.
- Investissements dans les actifs de prospection et d'évaluation ainsi que dans les immobilisations corporelles afin de soutenir l'avancement du projet Shaakichiuwaanaan.

15. TRÉSORERIE ET RESSOURCES EN CAPITAL

Au 31 décembre 2025, la Société disposait d'un solde de trésorerie et d'équivalents de trésorerie de 51 262 000 \$ (101 173 000 \$ au 31 mars 2025) et d'un fonds de roulement¹ de 50 813 000 \$ (96 684 000 \$ au 31 mars 2025), compte non tenu du passif au titre de la prime sur les actions accréditives. Au 31 décembre 2025, la prime sur les actions accréditives avait été intégralement réglée et ramenée à zéro (10 748 000 \$ au 31 mars 2025).

Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 décembre 2025, la Société a tiré des fonds de l'exercice d'options d'achat d'actions (1 290 000 \$) ainsi que du produit de l'émission d'actions ordinaires à Volkswagen (359 000 \$). Pour la période correspondante de l'exercice précédent, la principale source de financement de la Société avait été des émissions de titres de capitaux propres d'un produit total de 75 000 000 \$ dans le cadre du financement en actions accréditives de 2024.

À l'heure actuelle, les activités de la Société ne génèrent pas d'entrées de trésorerie et son succès financier dépend de la capacité de la direction à découvrir, à financer et à amener à un stade de production un gisement minéral économiquement viable. Le processus de prospection minière peut prendre de nombreuses années et est soumis à des facteurs qui sont indépendants de la volonté de la Société. Pour financer ses programmes de prospection, ses études techniques détaillées et ses évaluations de l'impact environnemental et social, ainsi que pour couvrir ses frais administratifs et ses charges indirectes, la Société mobilise actuellement des capitaux en émettant des titres.

De nombreux facteurs influent sur la capacité de la Société à mobiliser des capitaux, notamment la santé du marché des ressources naturelles, le climat d'investissement dans la prospection minière, les antécédents de la Société, ainsi que l'expérience et le calibre de sa direction. Les besoins de financement réels peuvent varier par rapport à ceux prévus en raison de plusieurs facteurs, notamment l'avancement des activités de prospection et de développement.

La direction estime qu'elle sera en mesure de mobiliser les capitaux nécessaires à long terme, mais reconnaît qu'il existe des risques qui sont indépendants de sa volonté. Si la Société ne parvient pas à obtenir un financement suffisant, elle pourrait être amenée à réduire les programmes d'exploitation prévus et d'autres dépenses. À l'exception de ce qui est mentionné dans le présent document, la Société n'a pas connaissance de tendances, d'exigences, d'engagements, d'événements ou d'incertitudes susceptibles d'entraîner une

¹ Le fonds de roulement est une mesure non conforme aux IFRS qui correspond aux actifs courants moins les passifs courants.



augmentation ou une diminution importante de ses liquidités à l'heure actuelle ou dans un avenir prévisible, autres que les conditions générales du marché, qui sont incertaines pour les sociétés de prospection minière. Les augmentations ou diminutions importantes des liquidités de la Société seront essentiellement déterminées par le succès ou l'échec de ses programmes de prospection et de développement et par sa capacité continue à mobiliser des capitaux.

La Société estime qu'elle dispose d'un fonds de roulement suffisant pour maintenir ses activités prévues pour les 12 prochains mois. Comme nous l'avons déjà mentionné, la capacité de la Société à réunir des capitaux dépendra de la conjoncture du marché; il est possible qu'elle ne puisse pas émettre d'actions ordinaires ou d'autres titres ou qu'elle ne puisse pas le faire selon des modalités acceptables. Pour de plus amples renseignements sur les risques financiers auxquels la Société est exposée et leur incidence potentielle, se reporter à la rubrique « Risques et incertitudes » du présent rapport de gestion.

16. DONNÉES SUR LES ACTIONS EN CIRCULATION

Au	31 décembre 2025	1 ^{er} février 2026
Actions ordinaires émises et en circulation	163 782 795	163 784 910 ¹⁾
Options d'achat d'actions en cours	8 838 016	8 088 016 ²⁾
Unités d'actions liées à la performance	1 465 002	1 465 002
Unités d'actions restreintes	1 465 002	1 465 002
Unités d'actions différées	324 486	327 966 ³⁾

Remarque – Après le 31 décembre 2025 :

- 1) la Société a émis 2 115 actions ordinaires en guise de règlement partiel du salaire du chef de la direction, déduction faite des retenues d'impôt, au prix de 5,82 \$ par action ordinaire;
- 2) 750 000 options d'achat d'actions ont expiré;
- 3) la Société a attribué un total de 3 480 unités d'actions différées à l'un de ses administrateurs.

17. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les parties liées de la Société comprennent ses filiales et ses principaux dirigeants. Sont considérées comme des principaux dirigeants les personnes ayant l'autorité et la responsabilité de la planification, de la direction et du contrôle des activités de la Société, de manière directe ou indirecte. Les principaux dirigeants sont les hauts dirigeants et les administrateurs de la Société. Les transactions avec les principaux dirigeants sont présentées à la note 14 des états financiers consolidés audités de la Société pour les exercices clos les 31 mars 2025 et 2024, qui sont disponibles sur SEDAR+, au www.sedarplus.ca, et sur le site de l'ASX, au www.asx.com.au.

Aucun changement important touchant les transactions entre parties liées n'est survenu au cours du trimestre et de la période de neuf mois clos le 31 décembre 2025.

18. INFORMATION SECTORIELLE

La Société exerce ses activités dans un seul secteur, soit la prospection et le développement de propriétés minières. Les actifs de prospection et d'évaluation de la Société sont tous situés au Québec (Canada), à l'exception d'actifs d'un montant de 1 935 000 \$ situés aux États-Unis (1 905 000 \$ au 31 mars 2025).

Les immobilisations corporelles de la Société sont toutes situées au Canada.



19. MODIFICATIONS DE MÉTHODES COMPTABLES ET JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES COMPTABLES CRITIQUES

Les estimations et les hypothèses sont continuellement évaluées, en fonction de l'expérience passée et d'autres facteurs, notamment les prévisions d'événements futurs qui sont jugées raisonnables dans les circonstances. L'établissement des estimations nécessite l'exercice du jugement à partir de différentes hypothèses et d'autres facteurs, tels que l'expérience passée et la conjoncture économique actuelle et prévue. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Les estimations comptables et les hypothèses critiques ainsi que les jugements critiques posés en lien avec l'application des méthodes comptables de la Société sont détaillés à la note 5 des états financiers consolidés audités de la Société pour les exercices clos les 31 mars 2025 et 2024, qui sont disponibles sur SEDAR+, au www.sedarplus.ca, et sur le site de l'ASX, au www.asx.com.au.

Certaines nouvelles normes comptables et interprétations publiées ne sont pas obligatoires pour la période considérée et n'ont pas été adoptées par anticipation. Ces normes ne devraient pas avoir d'incidence significative sur la Société pour les périodes de présentation de l'information actuelles ou futures. Aucune modification importante n'a été apportée aux méthodes comptables de la Société au cours du trimestre et de la période de neuf mois clos le 31 décembre 2025.

20. ARRANGEMENTS HORS BILAN

La Société n'a conclu aucun arrangement hors bilan important.

21. TRANSACTIONS ENVISAGÉES

La Société n'envisage aucune transaction.

22. INFORMATIONS CONCERNANT LE CAPITAL

La Société considère que sa structure de capital inclut les capitaux propres résiduels nets de tous les actifs, déduction faite des passifs. Les objectifs de la Société en matière de gestion du capital sont les suivants : i) maintenir une souplesse financière de manière à préserver sa capacité à respecter ses obligations financières et à poursuivre son exploitation; ii) maintenir une structure de capital qui lui permet de financer sa croissance au moyen de flux de trésorerie générés en interne et de sa capacité d'emprunt; et iii) optimiser l'utilisation de son capital afin d'offrir un rendement sur investissement approprié à ses actionnaires compte tenu du risque.

La stratégie financière de la Société se base sur la conjoncture du marché et s'adapte à celle-ci afin de maintenir une structure de capital souple et conforme à ses objectifs et aux caractéristiques de risque de ses actifs sous-jacents. La Société gère sa structure de capital et y apporte des ajustements en fonction de l'évolution de la conjoncture économique et des caractéristiques de risque de ses actifs sous-jacents. Afin de maintenir ou d'ajuster sa structure de capital, la Société peut tenter d'émettre de nouvelles actions, d'acquérir ou de céder des actifs ou d'ajuster le solde de sa trésorerie, de ses équivalents de trésorerie et de ses créances.



23. INSTRUMENTS FINANCIERS

La nature et l'ampleur des risques liés aux instruments financiers de la Société sont résumées à la note 13 des états financiers consolidés audités de la Société pour les exercices clos les 31 mars 2025 et 2024, qui sont disponibles sur le site Web de la Société, au www.pmet.ca/fr/, sur SEDAR+, au www.sedarplus.ca, et sur le site de l'ASX, au www.asx.com.au.

24. RISQUES ET INCERTITUDES

En tant que société de prospection, la Société est exposée aux risques financiers et opérationnels inhérents à ses activités, lesquels peuvent nuire de manière significative à sa situation financière, à ses résultats d'exploitation ou au cours de ses actions. Nous invitons le lecteur à tenir attentivement compte de ces risques ainsi que des informations figurant aux présentes.

Pour une analyse exhaustive et une description des facteurs de risque liés à la Société et à ses activités, se reporter à la rubrique sur les facteurs de risque de la notice annuelle la plus à jour de la Société, datée du 10 juin 2025, qui est disponible sur SEDAR+, au www.sedarplus.ca, et sur le site de l'ASX, au www.asx.com.au. Cette rubrique est intégrée par renvoi dans le présent rapport de gestion. Veuillez noter que la vision des risques de la Société n'est pas statique et que les lecteurs sont avertis qu'il n'y a aucune garantie que tous les risques pour la Société, à tout moment, puissent être identifiés avec précision, évalués quant à leur importance ou leur incidence, gérés ou contrôlés ou atténués de manière efficace. La Société peut être confrontée à des risques supplémentaires, nouveaux ou élevés, qui ne sont pas décrits dans le présent document.

25. NATURE DES TITRES

L'achat de titres de la Société comporte un degré élevé de risque et ne devrait être entrepris que par des investisseurs dont les ressources financières sont suffisantes pour leur permettre d'assumer ces risques. Les titres de la Société ne doivent pas être achetés par des personnes qui ne peuvent pas se permettre de perdre la totalité de leur investissement. En outre, les actionnaires sont encouragés à demander l'avis d'un conseiller financier dûment qualifié avant de prendre toute décision de placement concernant les titres de la Société.

26. CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Contrôles et procédures de communication de l'information

Les contrôles et procédures de communication de l'information sont conçus pour fournir l'assurance raisonnable que l'information devant être communiquée par la Société, dans ses documents annuels ou intermédiaires ou dans d'autres rapports déposés ou soumis par la Société en vertu des lois sur les valeurs mobilières, est enregistrée, traitée, résumée et présentée dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières, et comprennent des contrôles et procédures conçus pour s'assurer que l'information devant être communiquée par la Société, dans ses documents annuels ou intermédiaires ou dans d'autres rapports déposés ou soumis par la Société en vertu des lois sur les valeurs mobilières, est recueillie et communiquée à la direction de la Société, y compris son chef de la direction et sa chef des finances, de manière à permettre la prise de décisions en temps opportun concernant la communication de l'information. Le chef de la direction et la chef des finances de la Société ont évalué, ou fait évaluer sous leur supervision, la conception et l'efficacité du fonctionnement des contrôles et procédures de communication de l'information (au sens du *Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs*) de la Société au 31 décembre 2025, et ils ont conclu que ces contrôles et procédures avaient été conçus et fonctionnaient efficacement.



Contrôles internes à l'égard de l'information financière

Les contrôles internes à l'égard de l'information financière sont conçus pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis conformément aux normes IFRS de comptabilité. La direction est également responsable de la conception des contrôles internes à l'égard de l'information financière afin de fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de publication, conformément aux normes IFRS de comptabilité.

Les contrôles internes à l'égard de l'information financière de la Société s'entendent des politiques et procédures qui concernent la tenue de comptes suffisamment détaillée pour donner une image fidèle des opérations et des cessions d'actifs; fournissent une assurance raisonnable que les opérations sont comptabilisées comme il se doit pour établir les états financiers conformément aux normes IFRS de comptabilité et que les encaissements et décaissements ne sont faits qu'avec l'autorisation de la direction et du conseil de la Société; et fournissent une assurance raisonnable concernant la prévention et la détection à temps de toute acquisition, utilisation ou cession non autorisée des actifs qui pourrait avoir une incidence significative sur ses états financiers.

Aucune modification significative n'a été apportée aux contrôles internes à l'égard de l'information financière au cours du trimestre clos le 31 décembre 2025. La direction, y compris le chef de la direction et la chef des finances, a évalué l'efficacité de la conception et du fonctionnement des contrôles internes de la Société à l'égard de l'information financière. Le chef de la direction et la chef des finances ont tous deux conclu qu'en date du 31 décembre 2025, les contrôles internes à l'égard de l'information financière de la Société, au sens du *Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs*, sont efficaces pour atteindre les objectifs pour lesquels ils ont été conçus. En raison de leurs limites inhérentes, les contrôles internes à l'égard de l'information financière ne peuvent fournir qu'une assurance raisonnable et peuvent ne pas prévenir ou détecter des inexactitudes. Toute projection d'une évaluation de l'efficacité pour des périodes ultérieures est exposée au risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements de situation ou d'une détérioration du niveau de respect des politiques ou des procédures.

De plus, toute projection d'une évaluation de l'efficacité pour des périodes ultérieures est exposée au risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements de situation ou d'une détérioration du niveau de respect des politiques ou des procédures. Le cadre de contrôle utilisé pour évaluer l'efficacité de la conception et du fonctionnement des contrôles internes à l'égard de l'information financière de la Société est le document intitulé *Internal Control – Integrated Framework* publié en 2013 par le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission.

27. RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Des renseignements supplémentaires sur la Société, y compris sa notice annuelle la plus récente datée du 10 juin 2025, sont disponibles sur SEDAR+, au www.sedarplus.ca, sur le site de l'ASX, au www.asx.com.au, et sur le site Web de la Société, au www.pmet.ca/fr/.



28. PERSONNE QUALIFIÉE / COMPÉTENTE

L'information technique figurant dans le présent rapport de gestion ayant trait aux estimations des ressources minérales, à la cible de prospection et aux résultats de prospection pour la propriété Shaakichiuwaanaan est fondée sur l'information compilée par Darren L. Smith, M. Sc., géo. professionnel, personne qualifiée au sens du Règlement 43-101 et membre en règle de l'Ordre des géologues du Québec (permis de géologue n° 01968) et de l'Association of Professional Engineers and Geoscientists of Alberta (membre n° 87868), et donne une image fidèle de cette information. M. Smith a examiné et approuvé toute l'information technique contenue dans le présent rapport de gestion ayant trait aux questions précitées.

M. Smith est vice-président exécutif, Prospection, de la Société. Il détient des actions ordinaires, des options, des unités d'actions de performance et des unités d'actions restreintes de la Société.

M. Smith possède suffisamment d'expérience, qui est pertinente pour le style de minéralisation, le type de gisement à l'étude et les activités entreprises, pour se qualifier comme personne compétente tel que le décrit l'Australasian Code for Reporting of Exploration Results, Mineral Resources and Ore Reserves (le « code JORC »). M. Smith consent à ce que soient incluses dans le présent rapport de gestion les questions en lien avec l'information qu'il a fournie, dans la forme et le contexte dans lesquels elle est présentée.

L'information technique figurant dans le présent rapport de gestion ayant trait à l'étude de faisabilité, y compris la réserve minérale, pour la propriété Shaakichiuwaanaan est fondée sur l'information compilée par Frédéric Mercier-Langevin, ing., M. Sc., personne qualifiée au sens du Règlement 43-101 et membre en règle de l'Ordre des ingénieurs du Québec (OIQ), et donne une image fidèle de cette information. M. Mercier-Langevin a examiné et approuvé toute l'information technique contenue dans le présent rapport de gestion ayant trait aux questions précitées.

M. Mercier-Langevin est chef du développement et chef de l'exploitation de la Société. Il détient des actions ordinaires, des options, des unités d'actions de performance et des unités d'actions restreintes de la Société.

M. Mercier-Langevin possède suffisamment d'expérience, qui est pertinente pour le style de minéralisation, le type de gisement à l'étude et les activités entreprises, pour se qualifier comme personne compétente tel que le décrit l'Australasian Code for Reporting of Exploration Results, Mineral Resources and Ore Reserves (le « code JORC »). M. Mercier-Langevin consent à ce que soient incluses dans le présent rapport de gestion les questions en lien avec l'information qu'il a fournie, dans la forme et le contexte dans lesquels elle est présentée.

La Société a initialement communiqué l'information figurant dans le présent rapport de gestion concernant la cible de prospection pour le projet Shaakichiuwaanaan dans un communiqué de presse daté du 5 août 2024 (heure de Vancouver), intitulé « La cible d'exploration pour le projet de lithium Shaakichiuwaanaan définit une opportunité de l'échelle d'un district au Québec, Canada », qui est disponible sur le site Web de la Société, au www.pmet.ca/fr/, sur SEDAR+, au www.sedarplus.ca, et sur le site Web de l'ASX, au www.asx.com.au.

L'information figurant dans le présent rapport de gestion sur l'estimation des ressources minérales de juillet 2025 pour le projet Shaakichiuwaanaan a été présentée pour la première fois le 20 juillet 2025 (heure de Montréal) dans un communiqué de presse intitulé « La plus grande ressource minérale de pegmatite riche en césium sous forme de pollucite au monde définie à Shaakichiuwaanaan », qui est disponible sur le site Web de la Société, au www.pmet.ca/fr/, sur SEDAR+, au www.sedarplus.ca, et sur le site Web de l'ASX, au www.asx.com.au.



La Société a initialement publié l'information figurant dans le présent rapport de gestion concernant l'étude de faisabilité (et la réserve minérale associée) pour le projet Shaakichiuwaanaan dans un communiqué de presse daté du 20 octobre 2025 (heure de Montréal), intitulé « Ressources PMET publie une étude de faisabilité positive axée sur le lithium à CV5 pour son projet d'envergure à Shaakichiuwaanaan », qui est disponible sur le site Web de la Société, au www.pmet.ca/fr/, sur SEDAR+, au www.sedarplus.ca, et sur le site Web de l'ASX, au www.asx.com.au. La cible de production et l'information financière prospective tirée de l'étude de faisabilité dont il est question dans le présent rapport de gestion ont été présentées par la Société conformément aux règles d'inscription 5.16 et 5.17 de l'ASX à la date de l'annonce initiale. La Société confirme qu'en date du présent rapport de gestion, toutes les hypothèses significatives et les paramètres techniques sur lesquels se fondent la cible de production et les prévisions financières figurant dans l'annonce initiale continuent de s'appliquer et n'ont pas changé de façon significative.

29. MISE EN GARDE CONCERNANT LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent rapport de gestion contient de l'« information prospective » ou des « énoncés prospectifs » au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables.

À l'exception des énoncés concernant des faits présents ou historiques, tous les énoncés figurant dans le présent rapport de gestion constituent des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs sont assujettis à des risques connus et inconnus, à des incertitudes et à des hypothèses; par conséquent, les résultats réels pourraient différer sensiblement de ceux exprimés ou sous-entendus dans ces énoncés. Nous avisons donc le lecteur de ne pas se fier sans réserve aux énoncés prospectifs. Généralement, les énoncés prospectifs se reconnaissent à l'emploi d'expressions comme « prévoir », « mise en valeur », « croissance », « continu », « intentions », « attentes », « stratégie », « occasions », « anticipé », « tendances », « potentiel », « perspectives », « capacité », « additionnel », « en bonne voie de », « perspectives », « viabilité », « estimé », « portée », « rehausser », « renforcer », « cible », « fera », « s'attend à » ou des variations de ces termes et expressions ou de déclarations selon lesquelles certaines mesures, certains événements ou certains résultats « peuvent », « devraient » ou « pourraient » être prises, survenir ou être atteints. Plus précisément, le présent rapport de gestion contient des énoncés prospectifs concernant notamment l'intégration d'un futur flux potentiel de coproduits dans le cadre de travaux métallurgiques et géologiques continus, y compris l'avancement d'un éventuel circuit de récupération de tantale à CV5 et l'évaluation continue des possibilités offertes par le césium à CV13 et à CV5; l'avancement du programme de prospection et d'échantillonnage en vrac; le renforcement de l'alignement dans l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement des matériaux de batteries et le positionnement de la Société pour de futures occasions d'approvisionnement et de collaboration stratégique; le développement de la propriété Shaakichiuwaanaan de la Société; le potentiel de croissance des ressources au moyen de forages de prospection continus à la propriété Shaakichiuwaanaan; le développement des actifs secondaires de la Société; les intentions de la Société à l'égard de ses activités et de son exploitation; les attentes de la Société concernant sa capacité à réunir des capitaux et à faire croître ses activités; la stratégie et les occasions de croissance de la Société; les tendances et les défis auxquels seront soumis les activités de la Société et son secteur d'activité; le positionnement éventuel de la Société dans les marchés et les secteurs où elle exerce ses activités; la valeur perçue et le potentiel futur des propriétés de la Société; l'étude de faisabilité, y compris le moment de sa publication; l'EIES et les résultats de celle-ci; les résultats de la prospection; le potentiel du césium et du tantale en tant que sous-produits découlant du développement continu du projet Shaakichiuwaanaan; les cibles de prospection, les budgets, les flux de trésorerie prévisionnels et le rendement du capital investi; les plans stratégiques; le cours et la demande de lithium et la résilience de la Société face aux fluctuations du cours et de la demande de lithium; l'obtention de permis ou les délais; la réglementation gouvernementale et les relations avec les gouvernements; ainsi que les perspectives de la Société pour l'exercice se terminant le 31 mars 2026.



Les principales hypothèses sur lesquelles repose l'information prospective de la Société comprennent notamment le financement total nécessaire pour la mise en production du projet Shaakichiwaanaan; la capacité de la Société à obtenir du financement supplémentaire en temps opportun et à des conditions raisonnables; sa capacité d'atteindre ses objectifs actuels en matière de prospection, de développement et d'autres objectifs concernant ses propriétés; sa capacité à s'approvisionner en services, en matériaux et en matières consommables nécessaires au développement et à l'exploitation du projet Shaakichiwaanaan selon des modalités commercialement viables; les attentes de la Société selon lesquelles le cours actuel et la demande de lithium, de césium et d'autres marchandises se maintiendront ou s'amélioreront; sa capacité à obtenir les permis requis et les approbations gouvernementales nécessaires; sa capacité à attirer et à retenir du personnel clé; la conjoncture commerciale et économique en général, y compris la concurrence, dans le marché sur lequel la Société exerce ses activités.

Parmi les risques auxquels la Société est exposée et les incertitudes qui pourraient entraîner un écart significatif entre les résultats réels et ceux exprimés dans les énoncés prospectifs, notons la capacité de la Société d'exécuter ses plans visant le projet Shaakichiwaanaan, y compris selon le calendrier prévu; la capacité de la Société de générer des produits et de combler ses besoins en capitaux futurs; la rentabilité de la Société à court ou à moyen terme; les risques liés à l'estimation des ressources minérales; les risques et les coûts liés à la prospection, au développement et à l'exploitation; la dépendance de la Société à l'égard de la propriété Shaakichiwaanaan; la contestation ou la remise en question des titres de propriétés minières de la Société; l'obtention par la Société et le maintien des licences et des permis des autorités gouvernementales compétentes; les réglementations en matière d'environnement et de sécurité; le risque lié à l'accès aux terres; l'accès à suffisamment de matériel usagé et neuf; l'entretien du matériel; la dépendance de la Société à l'égard du personnel clé; la capacité de la Société à obtenir l'acceptabilité sociale des Premières Nations en ce qui concerne son projet Shaakichiwaanaan; la dépendance de la Société à l'égard de relations d'affaires clés; la stratégie de croissance de la Société; la capacité de la Société à obtenir de l'assurance; les risques liés à la santé et la sécurité au travail; les risques de publicité négative; les risques liés aux tiers; l'interruption des activités commerciales de la Société; la dépendance de la Société envers la technologie et les systèmes d'information; les risques de litiges; les risques fiscaux; les dépenses imprévues; les crises sanitaires; le changement climatique; la conjoncture générale de l'économie; les risques liés aux prix des marchandises et au change; la demande de lithium; la volatilité du cours de l'action; les obligations des sociétés ouvertes; le risque lié à la concurrence; la politique de dividendes; les lois et les politiques; les cas de force majeure; et les changements technologiques.

Bien que la Société soit d'avis que ses attentes sont fondées sur des hypothèses raisonnables et qu'elle ait tenté de cerner les facteurs importants qui pourraient faire en sorte que les actions, les événements ou les résultats réels diffèrent considérablement de ceux qui sont décrits dans les énoncés prospectifs, d'autres facteurs pourraient faire en sorte que les actions, les événements ou les résultats diffèrent de ceux qui sont prévus, estimés ou voulus. Rien ne garantit que cette information prospective sera exacte, car les résultats réels et les événements futurs pourraient différer de manière importante de ceux anticipés dans cette information. Ces risques ne sont pas exhaustifs; ils doivent toutefois être examinés attentivement. Si l'un ou l'autre de ces risques ou incertitudes devait se matérialiser, les résultats réels pourraient s'écarter de manière significative de ceux prévus dans les énoncés prospectifs. Les lecteurs ne devraient pas se fier sans réserve aux énoncés prospectifs en raison des risques, des incertitudes et des hypothèses inhérents à ce type d'énoncés.

Les énoncés prospectifs contenus dans les présentes ne sont valables qu'à la date de celles-ci. La Société n'a ni l'intention ni l'obligation d'actualiser ou de réviser les énoncés prospectifs, que ce soit par suite de nouveaux éléments d'information, d'événements futurs ou d'autres faits, sauf dans la mesure prévue par les lois en vigueur. Tous les énoncés prospectifs attribuables à la Société sont visés par la présente mise en garde.



30. APPROBATION

Le conseil d'administration, à la recommandation du comité d'audit et de risque, a approuvé le contenu du présent rapport de gestion.

« *Ken Brinsden* »

Ken Brinsden
Président, chef de la direction et directeur général

Le 2 février 2026